

Autorisation de revente dérogatoire - Pass'Portes du Soleil MTB 2021

Face à la situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire du Covid19 qui a conduit l'organisation à reporter l'événement 2020 à 2021, et en application de l'article 3 de la loi du 12 mars 2012 tendant à faciliter l'organisation des manifestations sportives et culturelles, **les organisateurs de l'événement autorisent la revente de places, sous certaines conditions**, afin de faciliter l'organisation de chacun.

Les détenteurs d'une place pour l'édition 2021 de l'événement pourront la revendre à un prix égal ou inférieur à celui payé au moment de l'achat sur le site d'inscription officiel. **En aucun cas, le prix de revente ne pourra être supérieur à sa valeur initiale.**

Les organisateurs rappellent que ce type de transaction doit rester occasionnel. Ils ne se portent pas garant de la transaction financière et ne pourront être tenus pour responsables en cas de litige.

Le formulaire ci-dessous doit être complété par le détenteur initial de l'inscription. Dans le cas où il posséderait plusieurs inscriptions, il devra compléter autant d'autorisation que d'inscriptions vendues.

Cette autorisation devra être complétée puis envoyée à l'acheteur de l'inscription, ainsi qu'aux organisateurs de l'événement à inscription@portesdusoleil.com.

Je soussigné(e),

Mme/M.

certifie que je dispose d'une place pour la Pass'Portes du Soleil MTB qui se déroulera les 28, 29 et 30 août 2020 sur le domaine des Portes du Soleil¹,

Au départ de (mentionner la station)

Le (mentionner le jour)

N° de participant

et que je la vends à un prix égal ou inférieur² à :

Mme/M.

Fait à

Le

Signature :

1. En cas d'annulation pour raison sanitaire de l'événement prévu en 2021, l'inscription sera automatiquement reportée sur l'édition 2022.

2. L'inscription à la Pass'Portes du Soleil MTB 2021 est au tarif de 59€ + 3€ de frais de gestion. Il est possible que des options aient été ajoutées par le détenteur initial en complément ; elles seront vendues avec l'inscription à un prix égal ou inférieur à celui payé au moment de l'achat sur le site d'inscription officiel.